Communiqué de presse
Paris, le 13 octobre 2026

Le CNPA présente la 2e édition de son Observatoire du commerce extérieur agricole et agroalimentaire et ses 12 propositions pour relancer l'export

Malgré un léger rebond des exportations en 2026, la 2e édition de l'Observatoire du commerce extérieur agricole et agroalimentaire du Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires (CNPA) confirme un décrochage français en 2025. Alors que l'export alimentaire, l'un des principaux postes d'exportation de biens en France, joue un rôle économique incontournable pour le pays, l'Observatoire met en exergue la perte de vitesse de la France par rapport à ses voisins européens.

Selon Yannick Fialip, Président du CNPA, *« Le léger rebond observé sur les sept premiers mois de l'année 2026 est un signal encourageant pour les exportations alimentaires françaises, mais il ne permet pas encore de compenser le décrochage de la balance commerciale. Si la France reste une grande puissance exportatrice, elle ne profite pas suffisamment de la dynamique de la demande mondiale, contrairement à nos voisins européens. Dans ce contexte, le CNPA porte 12 propositions visant à mettre en œuvre une stratégie de promotion plus offensive, proposer aux entreprises un accompagnement plus lisible, à mobiliser notre diplomatie économique au service des exportations alimentaires. »*

Face à une demande alimentaire mondiale en pleine expansion, les exportations agricoles et agroalimentaires sont une chance pour la France, acteur majeur de l'export

Le commerce international de produits alimentaires affiche une dynamique de croissance soutenue, nettement supérieure à celle de la croissance économique ou de la population mondiale. **L'export constitue donc un relai de croissance pour les filières agricoles et agroalimentaires françaises qui évoluent sur un marché intérieur globalement mature.**

Il représente en moyenne un quart du chiffre d'affaires des industries alimentaires.

Au 5e rang mondial des exportations pour les produits alimentaires, 4e pour les produits transformés et 9e pour les produits bruts, **la France reste un acteur de premier plan.** Les exportations agricoles et agroalimentaires françaises ont ainsi atteint **84 milliards d'euros en 2025.**

Mais la France décroche face à la demande mondiale et à ses concurrents européens

La part de marché mondiale de la France s'est érodée, passant de 4,9 % en 2000 à 4,2 % en 2025. Depuis quinze ans, les exportations françaises progressent moins vite que la demande mondiale. **Si les exportations françaises progressent en valeur**, à un rythme moyen de 3 % par an depuis dix ans, **leur croissance reste insuffisante pour capter toutes les opportunités offertes par les marchés mondiaux**.

Le premier marché de la France reste l'**Union européenne, qui absorbe 60 % des exportations agricoles et agroalimentaires françaises. La France affiche cependant la plus faible croissance de ses exportations parmi ses principaux concurrents européens.**

En 2025, l'excédent agroalimentaire est tombé à son plus bas niveau depuis 1978

La balance commerciale agroalimentaire n'atteint plus que 0,1 milliard d'euros en 2025. Elle a pourtant longtemps été une valeur sûre du commerce extérieur français, au 3e rang des excédents sectoriels derrière l'aéronautique et les cosmétiques. **La France est, depuis 10 ans, importatrice nette de produits agroalimentaires au sein de l'Union européenne**, avec un déficit qui atteint 3,4 milliards d'euros. **Ce ne sont plus que les pays tiers** – soit les pays hors Union européenne avec lesquels la France dégage un excédent de 3,5 milliards d'euros – **qui permettent de maintenir à flot la balance commerciale agroalimentaire de notre pays.**

En 2025, l'excédent des industries agroalimentaires, tombe à moins de **500 millions d'euros.** Hors boissons, le déficit des industries agroalimentaires atteint un niveau record qui dépasse la barre symbolique d'1 milliard d'euros par mois. **Pour les produits agricoles au sens strict,** c'est-à-dire issus de l'agriculture et de l'élevage, **la France reste exportatrice nette, avec un excédent commercial de 482 millions d'euros en 2025.**

Le rebond de 2026 reste à confirmer

Sur les sept premiers mois de 2026, **l'excédent de la balance agroalimentaire cumulé atteint 0,6 milliard d'euros, soit 0,7 milliard de plus qu'un an plus tôt** mais 1,8 milliard de moins que la moyenne 2023-2025. Ce rebond provient pour **45 % de la balance agricole** et pour **55 % de la balance des produits agroalimentaires.** S'il constitue un signal encourageant, ce premier rebond ne permet pas encore de retrouver les performances antérieures et doit encore être confirmé sur l'année.

Les 12 propositions du CNPA pour relancer l'export

Afin de relancer les exportations agricoles et agroalimentaires, **le CNPA formule douze propositions pour rendre l'action publique plus lisible pour les entreprises et plus offensive sur les marchés où la demande progresse.** Ces propositions s'organisent autour de 4 priorités :

1. Mobiliser la diplomatie française au service de l'export alimentaire

- Proposition 1 – Faire de l'export alimentaire une priorité de la diplomatie économique
- Proposition 2 - Exiger dans les négociations commerciales une réciprocité réglementaire en faveur des producteurs français
- Proposition 3 - Faire de l'accès aux marchés la contrepartie de tout transfert de savoir-faire agricole

2. Réformer la gouvernance et simplifier les procédures

- Proposition 4 - Unifier le pilotage de l'export agricole et agroalimentaire et déterminer une stratégie nationale
- Proposition 5 – Mieux anticiper les effets des décisions législatives sur les exportations françaises
- Proposition 6 - Simplifier les procédures administratives et renforcer l'appropriation des outils de simplification existants

3. Améliorer l'accompagnement des entreprises sur les marchés cibles

- Proposition 7 – Créer un guide national de l'exportateur alimentaire pour renforcer la lisibilité et l'efficacité du dispositif public d'accompagnement à l'export
- Proposition 8 – Renforcer l'utilisation effective des accords de libre-échange
- Proposition 9 – Etablir une cartographie des acteurs de l'export

4. Mieux promouvoir nos productions à l'international

- Proposition 10 - Construire une démarche offensive et concertée vers les marchés internationaux stratégiques
- Proposition 11 - Renforcer la présence et la visibilité de la France sur les salons internationaux
- Proposition 12 – Instaurer un double copilotage des fonds européens dédiés à l'export alimentaire

Retrouvez le détail des propositions du CNPA sur son site www.export-agroagri.fr

A propos du CNPA

Le CNPA (Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires) fédère les principaux acteurs de la filière alimentaire (ANIA, Anivin de France, Chambres d'Agriculture France, CIFOG, CNIEL, CNIPT, CNMCCA, FNSEA, INAPORC, INTERBEV, INTERCEREALES, INTERFEL, La Coopération Agricole) et représente 1,3 million d'emplois directs en France. Le CNPA veut alerter sur le déclin des capacités exportatrices de la France et défend un export puissant, qui permette de pérenniser le modèle alimentaire français, d'investir pour l'avenir, de continuer à proposer aux consommateurs des produits accessibles et de qualité et de garantir la souveraineté alimentaire de notre pays. Avec l'export, maîtrisons notre destin alimentaire !
Pour en savoir plus : https://www.export-agroagri.fr/

Contacts presse

Aurélie Faure
aurelie.faure@elabe.fr
06 83 42 61 52

Romane Auger
romane.auger@elabe.fr
07 67 23 84 5